

Article 31 du Règlement

mer la vérité. Il doit admettre que ces personnes méritent un règlement leur garantissant des salaires équitables pour le travail qu'elles accomplissent.

Est-il juste de repousser les mesures d'équité salariale jusqu'à la signature d'une entente, pour en faire une récompense plutôt qu'un droit? C'est une forme insidieuse de chantage.

Nous demandons au gouvernement de se départir de son attitude maladroite et d'en arriver à un règlement en faveur de nos anciens combattants auxquels nous devons ce respect et cette assistance et en faveur de nos travailleurs qui méritent des salaires équitables. Les familles et les amis des employés des hôpitaux pour anciens combattants sont impatients de voir les choses reprendre leur cours normal, car ils savent quel genre de travail ces employés accomplissent et estiment que ceux-ci méritent une rémunération équitable.

* * *

LES DROITS DE LA PERSONNE

M. J.W. Bud Bird (Fredericton—York—Sunbury): Monsieur le Président, parallèlement à la célébration de la Journée des droits de la personne le week-end dernier, je suis fier d'annoncer que le Centre des droits de la personne de l'Atlantique a officiellement ouvert ses portes à l'Université St. Thomas, dans ma circonscription, Fredericton—York—Sunbury.

Ce centre a pour objet de promouvoir les idéaux exprimés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme parmi les citoyens du Canada atlantique.

Sa création est le résultat d'un projet-pilote de trois ans qui, réalisé dans l'Atlantique, a révélé un besoin urgent de développer les connaissances et la conscience du public en matière de droits et libertés individuels, en tant que fondation d'une vie communautaire pacifique et harmonieuse.

Le Centre des droits de la personne de l'Atlantique mobilisera nos ressources régionales pour favoriser et stimuler la justice sociale et l'équité pour tous les citoyens, de façon à encourager la lutte contre le racisme, le sexisme et la pauvreté.

Comme elle l'a fait dans le passé, la région de l'Atlantique continuera à faire preuve de leadership en vue d'éliminer le sectarisme culturel et la discrimination raciale.

Au nom de la Chambre, je tiens à féliciter l'Université St. Thomas et tous ceux qui ont participé à l'établissement du nouveau centre.

* * *

L'ALLIANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

Mme Mary Clancy (Halifax): Monsieur le Président, je tiens à féliciter les marins en grève pour la patience, le

courage et la dignité qu'ils ont manifestés en dépit de conditions intolérables et éprouvantes.

Même si ces marins comptent parmi les moins bien rémunérés des membres de la Fonction publique, même s'ils sont sans contrat depuis deux ans et même si le gouvernement a tout fait pour les isoler et leur nuire, la fin de semaine dernière, les membres d'équipage de l'*Alert* ont troqué leurs pancartes de grévistes contre leurs vestes de sécurité pour s'engager dans une mission de sauvetage au large de Terre-Neuve pendant que faisait rage une des pires tempêtes de l'histoire de la côte atlantique. Tous les membres de l'équipage ont risqué leur vie; trois d'entre eux ont été blessés et ont dû être transportés par avion à Halifax.

Ce n'est là qu'un exemple de la bravoure et de l'intégrité dont sont capables les équipages de navires.

Compte tenu de ce que leur fait subir ce gouvernement, le Canada doit s'estimer heureux d'avoir à son service des employés si consciencieux. Je suis fier de rendre hommage à l'équipage de l'*Alert*.

* * *

[Français]

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

M. Jean-Guy Guilbault (Drummond): Monsieur le Président, le mois de décembre marque le deuxième anniversaire de l'adoption du projet de loi C-22, Loi modifiant la Loi sur les brevets. L'application de ces modifications qui ne s'est pas faite sans débat par les députés de l'opposition, et surtout du Sénat, nous démontre bien clairement que le gouvernement avait raison. En effet, il s'est fait maintenant de plus en plus de recherche dans les laboratoires, les cliniques, les hôpitaux et les universités au Canada. Cette nouvelle politique aura fait épargner au consommateur canadien, l'an dernier uniquement, de 60 à 80 millions de dollars sur le prix des médicaments. Des investissements de 164,5 millions de dollars ont été engagés par 57 sociétés en recherche et développement au Canada pour l'année 1988, dont 72 millions de dollars au Québec. L'industrie pharmaceutique peut donc, grâce aux modifications apportées à la Loi sur les brevets par le Parti conservateur, envisager l'avenir avec confiance et optimisme.

* * *

[Traduction]

LES PENSIONS

M. Steve Butland (Sault Ste. Marie): Monsieur le Président, je veux faire savoir à tous les députés que le gouvernement a mis en service une ligne directe pour répondre aux questions concernant le nouvel accord canado-italien sur les pensions. Il suffit de composer